

4 novembre 2005

LONGUEUR: 426 mots

TITRE: Aides PAC. Des chiffres qui relancent le débat

ENCART:

Les 24 plus gros bénéficiaires français de la PAC ont touché en moyenne près de 500.

TEXTE-ARTICLE:

A qui profite la PAC ? Après le mensuel Capital, le quotidien La Tribune a dévoilé hier ce que touchent les 24 plus gros bénéficiaires de la politique agricole commune en France. Avec 9,418 milliards d' euros en 2004, l'Hexagone est le principal pays bénéficiaire des aides agricoles européennes. En tête du classement, un riziculteur qui exploite 1.733 hectares et a touché 866.290 euros en 2004. Parmi les personnalités bénéficiant de subventions européennes, la plus emblématique reste Albert de Monaco : environ 287.000 euros pour ses 700 hectares de céréales dans l'Aisne. Les 2.530 plus grandes exploitations françaises recevraient plus de subventions que les 182.720 plus petites.

Pourquoi ces révélations ? Ces chiffres ont été rendus publics par le Groupe d'économie mondiale de Sciences Po Paris, associé dans sa recherche à la Confédération paysanne. Du côté de la FNSEA, on se demande « qui est à l'origine des fuites alors que la Commission européenne n'a pas le droit de communiquer sur ce sujet ». Pour le principal syndicat agricole, « ces révélations tombent à pic au moment où l' agriculture est victime d' attaques au sein de l' OMC de la part des Etats-Unis et des pays les plus libéraux comme la Grande -Bretagne » . Opportunes ou non, ces révélations soulèvent un autre débat : faut-il ou non dévoiler l'identité des bénéficiaires de la PAC ? Selon Pierre Boulanger, assistant de recherche au Groupe d'économie mixte de Sciences Po, seuls les Etats-membres ont le droit de communiquer sur le sujet. Et seules la Grande-Bretagne, la Finlande, le Danemark, la Suède et trois provinces espagnoles ont publié la liste des bénéficiaires. En France, les chambres d' a griculture ont refusé à Pierre Boulanger l' accès au listing des exploitations.

Pour ou contre le plafonnement ? Autre débat : faut-il plafonner les aides pour éviter les inégalités ? « Le plafonnement des aides pour chaque exploitant a été refusé il y a quelques années par la Grande-Bretagne » , rappelle Henri de Benoist, l' ancien président de l' Association générale des producteurs de blé. Lui y est favorable, « à condition qu'il ne soit pas brutal ». La Confédération paysanne, proche des altermondialistes, vient d'appeler « le gouvernement français et les responsables de l' UE à plus de cohérence, d' équité et de transparence dans la gestion des aides publiques à l' agriculture » . Les deux porte-parole de la Confédération paysanne ont d'ailleurs révélé le montant de leurs aides : 2.750 euros pour Régis Hochart et 15.800 euros pour Gérard Durand.